

## **Brexit pour les entreprises françaises : le cas du transport routier**



## **Guide du Brexit pour les entreprises françaises : le cas du transport routier**

### **Position CPME**

La sortie du Royaume-Uni du marché unique et de l'Union douanière aura une incidence certaine sur les PME et le climat des affaires en général. Ses conséquences économiques sont pour le moins difficiles à prévoir d'autant que les facteurs à prendre en compte sont considérables. Mais il est primordial de les anticiper et de déterminer la position à tenir, au niveau européen, afin d'atténuer les effets négatifs du " Brexit " sur les PME françaises et européennes.

Le risque de ne pas parvenir à un accord demeure. Aussi, à travers ce document, la CPME recommande urgemment à l'Union européenne et au Royaume-Uni de trouver un compromis, tant sur l'accord de sortie, sur la période de transition qu sur le futur partenariat, en prenant dûment en compte les intérêts des 23 millions de PME européennes, et bien évidemment des 3,8 millions de PME et TPE françaises.

<https://www.cpme.fr/upload/ftp/les-pme-et-le-brexit.pdf>

## **Position MEDEF**

Le Medef, à travers un guide, dresse l'inventaire des difficultés possibles et recense les principales questions que doivent se poser les entreprises françaises à l'approche du Brexit. Des perspectives sectorielles sont analysées. Afin d'illustrer le premier défi du Brexit pour les transporteurs routiers concernant le retour des formalités en douane, le cas d'un transport de groupage entre la France et le Royaume-Uni est pris en exemple.

<http://www.medef.com/uploads/media/node/0001/13/8a44f104b8a1cae31b1e8b8175c84341623cef50.pdf>